

Appel du collectif « toutes nos énergies » aux élus du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc sur l'implantation anarchique des éoliennes sur le Parc

Défendre le Haut-Languedoc

Le Haut-Languedoc a la chance d'être un territoire reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Mais parce qu'il est particulièrement venteux, qu'il est peu peuplé et que ses collectivités ont pour la plupart de faibles ressources, il est devenu depuis quelques années une proie facile pour les investisseurs de l'éolien industriel.

Pourtant, vous, élus de la montagne, en signant la charte du Parc Naturel Régional en notre nom, vous vous êtes engagés à préserver et à valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager et à choisir un mode de développement local respectueux de ces objectifs.

Les habitants attendent que vous teniez vos engagements et nous, associations locales, nous sommes là pour y veiller, avec, pour unique souci, la défense du Haut-Languedoc et de la qualité de vie de ses habitants.

Arrêter le saccage de nos montagnes

Le Haut-Languedoc est sur le point de perdre un patrimoine précieux. Le programme de zonage pour l'installation d'éolien industriel sur tout le territoire du Parc constitue une menace croissante pour notre cadre de vie et pour le potentiel touristique de notre région. L'industrie éolienne transforme les paysages que nous ont légués nos anciens et que nous envient nos visiteurs. Elle bouleverse les zones naturelles que nous avons le devoir de préserver pour les générations futures.

Nous vous demandons solennellement de prendre des mesures pour arrêter ce saccage, tant qu'il est temps !

Une autre politique des énergies est possible et nécessaire

L'option «grand éolien» privilégiée par le Parc et ses collectivités depuis près de 10 ans est inacceptable. Pourquoi encourager à ce point une technologie dont les coûts et les avantages réels sont mal mesurés, dont l'efficacité et les conséquences sont insuffisamment évaluées ?

Nous vous demandons d'engager une autre politique énergétique : économies d'énergie, diversité des énergies renouvelables, en participant au développement local au lieu de favoriser les profits de quelques investisseurs.

Informez la population

Une information honnête, indépendante, sur les enjeux sociaux, environnementaux et financiers comparés de l'éolien industriel et des alternatives énergétiques est urgente. Il faut éviter la confusion dans le débat et les décisions à sens unique, rassurer la population qui est de plus en plus inquiète et fédérer les bonnes volontés. Il faut penser, dire et décider ce que peut être une politique énergétique adaptée au contexte du Haut-Languedoc, respectueuse des aspirations de la population et contribuant réellement au développement local.

Cette information objective – pas celle des investisseurs – nous vous la demandons instamment, vous la devez aux habitants !

Le collectif « toutes nos énergies », réunissant les associations : ARVIE (81), EHO! LIEN LOCAL (34), HURLEVENT (34), L'ENGOULEVENT (34), REVEIHL (81), SAUVEGARDE des MAISONS et PAYSAGES (81), SIDOBRE DEBOUT (81), ASEMN (81), ATTAC JAUR/SOMAIL (34).

www.hurlevent.org / www.sidobre-au-coeur.com / www.ventdecolere.org / www.environnementdurable.net

Ils ont dit ou ont écrit ...

« Les éoliennes doivent être installées prioritairement dans les zones industrielles, loin des sites emblématiques »

Nicolas Sarkozy Président de la République

« Désormais, le bénéfice de l'obligation d'achat d'électricité par EDF sera effectif sur des parcs de plus de 20 mégawatts ... Cela va favoriser les concentrations d'éoliennes de très grand gabarit et profiter aux grands groupes financiers au détriment des PME. En effet, ces dernières réalisaient des installations plus modestes, plus faciles à intégrer dans les paysages »

Kléber Mesquida Député Maire de ST Pons de Thomières le 05 avril 2005

Monsieur TEILLAUD s'interroge sur la nécessité de communiquer sur ce projet une fois qu'il aura été approuvé ou en amont de l'approbation.

Monsieur CORNEILLE pense qu'il faudra communiquer à minima sur ce projet.

Extrait du compte rendu CC Orb/Jaur 25 septembre 2007

« Conscient des problèmes d'insertion environnementale de l'éolien, le Gouvernement l'a chargé (comité opérationnel) de réformer l'encadrement réglementaire des éoliennes. Il a donc souhaité différer les mesures d'application en matière de démantèlement, dans l'attente de l'approfondissement de la réflexion plus globale menée sur le régime juridique applicable à l'éolien et sur les dispositions législatives qui pourront être adoptées en la matière à l'occasion de l'examen, ici même, dans cet hémicycle, du projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Réponse de M. Hubert Falco, secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire à Madame le sénateur Alquier le 08 juillet 2008 au sénat.

Le point sur les dossiers...

Pour la ZDE de Viéussan / Cabrerolles / St Nazaire de Ladarez

Le dossier est en instruction à la Préfecture de l'Hérault. Les communes limitrophes devront se prononcer d'ici l'automne : faute de délibérations, leur avis est considéré comme favorable ! Surveillez les conseils municipaux de vos communes!

Vers le mois de novembre, le préfet doit prendre sa décision.

Une action en justice semble inévitable.

Pour la ZDE des Avant-Monts

Les communes concernées et la CC Orb/Jaur doivent délibérer avant l'automne. Nous pouvons encore persuader les élus de changer d'avis...

Hurlevent va tenir des réunions d'informations sur ces dossiers.